



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

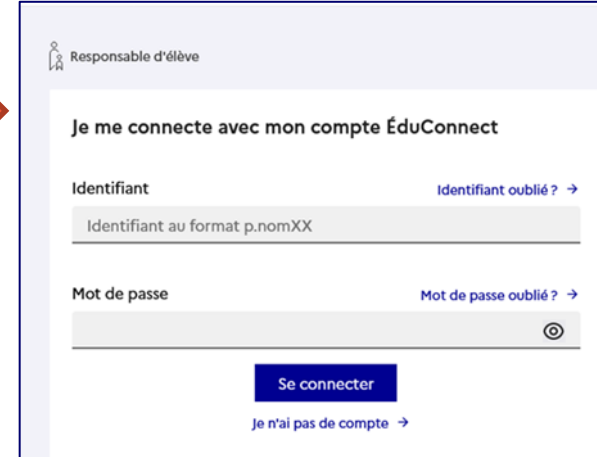
# SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

***Formuler des vœux d'orientation du 04 au  
26 mai***

Connectez vous au service  
en ligne Orientation :  
[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



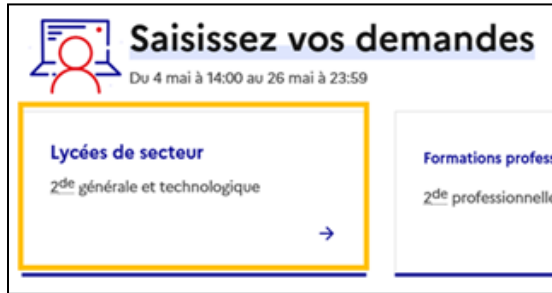
Avec  
l'identifiant et  
le mot de passe d'Educonnect donnés  
par le chef d'établissement



Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos choix et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.

## Les vœux pour la seconde générale et technologique => menu rapide lycées de secteur




**Saisissez vos demandes**  
Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

**Lycées de secteur**  
2<sup>de</sup> générale et technologique →

**Formations professionnelles**  
2<sup>de</sup> professionnelle

Ce menu permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur. Les élèves résidant dans la zone de desserte sont **prioritaires** pour leur lycée de secteur. **Si vous faites le choix d'un autre lycée, pensez à saisir également un vœu pour le lycée de secteur afin de sécuriser une place en 2GT pour votre enfant.**



*Les familles souhaitant une affectation dans un lycée privé ou un lycée agricole doivent prendre contact avec l'établissement préalablement à la saisie des vœux.*

## Voie générale et technologique : quelques secondes particulières

### Recrutement au barème :

La **seconde STHR** (Sciences Technologies Hôtellerie Restauration) - Lycée Occitanie  
La **seconde CCDES** (Création et culture design - Lycée des Arènes et Lycée J. Baker  
La **seconde EAEDD** (Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement durable) Lycée agricole d'Auzeville, Lycée saint François La Cadène)  
Les **2GT langues rares en LVC** (3è langue vivante)  
=> **vœu spécifique – pas de demande de dérogation à effectuer – affectation au barème**

### À placer en vœu 1

Les **secondes internationales** : anglais Lycée Victor Hugo, espagnol Lycée saint Sernin (dossier de candidature en février et mars)

**2GT – Sciences de l'ingénieur** (options prioritisées Science de l'ingénieur ou Création et innovation technologique) : Victor Hugo, Charles de Gaulle, Déodat de Séverac, Stéphane Hessel

**2GT – Biotechnologies** (option priorisée) : Stéphane Hessel

**2GT – SLABO Sciences et laboratoire** : Déodat de Séverac, Nelson Mandela

Candidature  
avant le 22  
mai !

Les vœux pour les  
**formations  
professionnelles =>**  
menu rapide formations  
professionnelles



Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 vœux** dans l'académie de résidence par ordre de préférence et 5 vœux hors académie.

Recherche par domaine professionnel :

→**Les formations professionnelles**

**Domaine de formation**

Exemple :

Commerce, marketing, vente  
Electricité-robotique-électronique

puis

**Rechercher une formation**

**Formation ou établissement**

Exemple : CAP cuisine

**Ville ou département**

Exemple : Toulouse

**Formation conducteur Routier de Marchandises au lycée Gallieni**

1CAP2 Conducteur routier de marchandises [12 places] ou 2NDPRO  
Conducteur Routier de Marchandises [24 places]=> Dossier de candidature  
à télécharger sur le site <https://joseph-gallieni.mon-ent-occitanie.fr/espace-parents/dossiers-de-candidature-rentree-2023-40633.htm>

et à retourner en priorité par courrier **avant le mardi 12 mai !** à  
Lycée Gallieni Bureau de scolarité 79, route d'Espagne BP 44786 Toulouse  
cedex 1

Des **filtres**  
sont  
disponibles à  
gauche.  
Des **badges**  
peuvent être  
cliqués pour  
avoir  
davantage  
d'informations

## Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

**Formation ou établissement**  
Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

**Ville ou département**  
Exemple : Nantes

MODELISATION      DUNKERQUE      **Rechercher**

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

### Filtres

**Type d'établissement**

Public

Privé

**Statut**

Apprentissage

Scolaire

**Type de formation**

Sélectionner une option ▾

### Résultats de recherche



2 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

**SCOLAIRE**   MODALITÉS PARTICULIÈRES   PUBLIC

59 - DUNKERQUE

**classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**

Lycée professionnel Guynemer

 9% travaillent       76% étudient

**+ Ajouter à mes demandes**      **Détails de la formation**

## Conseils pour les vœux en apprentissage

Si vous faites des vœux de formations professionnelles en apprentissage, **il faut également faire des vœux sous statut scolaire** pour sécuriser une place à votre enfant.

Pour être admis, vous devez :

- **trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage**
- Avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 31 décembre 2026.

Un onglet « Trouver un employeur » propose les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.

### CONDITIONS

- ▶ atteindre l'âge de 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile ;
- ▶ justifier avoir accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème) ;
- ▶ **bénéficiaire d'une promesse d'embauche sous contrat d'apprentissage d'une entreprise prête à l'accueillir** dès ses 15 ans révolus (**aucune dérogation possible**) ;
- ▶ bénéficiaire de l'engagement d'un centre de formation d'apprentis (CFA) à l'intégrer dans une formation préparant au diplôme visé.

Pour les élèves nés entre le 1er septembre 2026 et le 31 décembre 2026, le CFA organise l'accompagnement de l'élève vers l'apprentissage jusqu'à la signature du contrat par des actions visant :

- Une consolidation des acquis et la découverte de l'alternance (information sur les droits et obligations de l'apprenti) ;
- Une initiation aux compétences et connaissances constitutives du diplôme visé lors de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Pour la période allant du jour de la rentrée scolaire à la date anniversaire des 15 ans, le CFA établit un **contrat d'engagement**.

Le contrat d'engagement fixe les règles d'accueil de l'élève avant la date d'exécution du contrat d'apprentissage (15 ans et 1 jour).

# Décision du conseil de classe et vœux des familles

Les vœux doivent être conformes aux décisions d'orientation du conseil de classe => **valider ou refuser la décision dans le service en ligne.**

vœu des responsables légaux	décision du conseil de classe les 1er et 2 juin	conséquences					
			accord	fin de la procédure/ attente du résultat d'affectation le 30 juin			
2GT	passage refusé	entretien chef d'établissement du 03 au 05 juin	maintien du refus - conseils pour faire des vœux en voie professionnelle afin d'assurer une affectation à l'élève avant le 09 juin	passage en commission d'appel le 09 juin	accord	fin de la procédure/ attente du résultat d'affectation le 30 juin	
					refus	demande de maintien en 3 <sup>e</sup>	fin de la procédure/ attente du résultat d'affectation le 30 juin
	passage accordé	fin de la procédure/ attente du résultat d'affectation le 30 juin					

Vœux en voie professionnelle => passage accordé à 99% en conseil de classe

## synthèse

- 1) Aller sur le service en ligne : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)
- 2) Avoir ses codes Educonnect
- 3) Faire ses vœux
- 4) Respecter les dates : du 04 au 26 mai
- 5) Communiquer pour se faire aider : professeur principal, CPE : Mme Portet, chef d'établissement : Mme Mirandon, psy-EN : M. Urier, secrétariat : Mme Durant